RAPPORT DE L'ATELIER DE LANCEMENT DU PROCESSUS DE REVISION ET DE MISE A JOUR DE LA STRATEGIE ET DU PLAN D'ACTION NATIONAUX DE LA BIODIVERSITE (SPANB)

Kinshasa, Centre CEPAS, 18 - 19 juillet 2012

INTRODUCTION

Il s'est tenu du 18 au 19 juillet 2012 à Kinshasa au Centre d'Etudes pour l'Action Sociale (CEPAS), l'atelier de lancement du processus de révision et de mise à jour de la Stratégie et du Plan d'Action Nationaux de la Biodiversité (SPANB). Cet atelier a été organisé par le Secrétariat Général à l'Environnement et Conservation de la Nature avec l'appui technique et financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE).

L'atelier a été organisé dans l'objectif général de lancer officiellement le processus de révision et de mise à jour de la SPANB, de présenter aux différentes parties prenantes les étapes qui seront suivies dans le processus de révision et de mise à jour de la SPANB, la méthodologie qui sera adoptée et la synergie avec d'autres initiatives en cours.

Y ont pris part, les représentants des institutions publiques et privées dont les activités ont un impact positif ou négatif sur la biodiversité, les représentants des partenaires au développement, les représentants des populations locales et des peuples autochtones, la communauté académique et scientifique, les représentants des ONGs, la Société civile ainsi la presse.

La facilitation des débats a été assurée par Monsieur Jean ILUNGA MUNENG, Chef de Division à la Direction de Développement Durable et Monsieur Guy MBOMA a servi comme rapporteur.

Les travaux se sont articulés autour de trois sessions à savoir :

- l'ouverture des travaux ;
- les présentations ; et
- une session ouverte sur la participation de la Société civile et l'appui des partenaires au développement.

Chaque présentation était suivie des échanges et discussions.

Le présent rapport revient sur chacune de ces sessions et se termine par Les recommandations, observations et remarques pertinentes formulées lors de l'atelier.

I. Ouverture des travaux

Les travaux de l'atelier ont été ouverts, au nom du Directeur du Développement Durable, par Monsieur KILOLA LUTSWAMBA, Chef de Division à la Direction de Développement Durable.

Dans son mot, il a souhaité une cordiale bienvenue à tous les participants et a rappelé à l'assistance le contexte qui justifie la révision et la mise à jour de la SPANB à savoir le besoin d'intégrer dans la stratégie les thématiques émergentes et s'acquitter des engagements pris par la RD Congo au niveau international dans le cadre de la CDB.

Il a fini par inviter tous les partenaires techniques et financiers du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme à apporter leur appui au processus de révision et de mise à jour de la SPANB.

II. Présentations faites

Un total de 8 exposés ont été présentés. Il s'agit de :

- l'introduction à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) par Madame Chantal NKEY, expert à la Division Biodiversité de la Direction du Développement Durable;
- Stratégies et plans d'action de la biodiversité dans le cadre de la CDB par Monsieur Mike IPANGA, Chef de Division chargée de la Biodiversité;
- Enseignements tirés de la SPANB-1999 (Contenu, processus de développement et mise en œuvre) par Monsieur Benjamin TOIRAMBE,
- Orientations pour la révision et la mise à jour des SPANB par Monsieur Mike IPANGA ;
- Plan stratégique de la biodiversité 2011-2020 et objectifs d'Aichi par Dr Trinto MUGANGU, rendue par Mike IPANGA;
- Projet de révision et de mise à jour de la SPANB (Étapes, Structure de gestion, Budgets, contenu de la SPANB - Établissement des objectifs par Monsieur Mike IPANGA;
- REDD+, Bioprospection et SPANB par Mme Danely MITONGA, Chef du Bureau Bioprospection ;
- Stratégie de conservation dans les aires protégées et SPANB par Paul LENVO,
 Directeur à l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN).

2.1. Introduction à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)

Au cours de cet exposé, il a été défini le concept « *Biodiversité* », et le contexte qui a poussé la communauté internationale à adopter la CDB.

Les objectifs de la CDB ainsi que les Protocoles qui ont été adoptés dans ce cadre ont été donnés. Il s'agit du :

- Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques à laquelle la RD Congo a adhéré en 2005;
- Protocole Additionnel de Nagoya Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur prévention des risques biotechnologiques que la RD Congo a signé en 2011 ; et
- Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage des Avantages (APA) signé par la RD Congo en 2011.

L'exposé a en outre expliqué la structure de la CDB ainsi que son fonctionnement.

2.2. Stratégies et plans d'action de la biodiversité dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique

Cet exposé s'est attardé sur ce que l'on entend par Stratégie et plan d'action de la biodiversité dans le cadre de la CDB. Il s'agit en effet d'un processus par lequel un pays peut planifier pour faire face aux dangers menaçant sa biodiversité et promouvoir utilisation durable de celle-ci pour le développement national. Elle est l'instrument principal de la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique et tire sa base légale de l'article 6 de ladite Convention.

2.3. Enseignements tirés de la SPANB-1999 (Contenu, processus de développement et mise en œuvre)

Dans cette présentation, Monsieur TOIRAMBE s'est appesanti sur le processus du développement de la SNPAB 1999, la révision et le ccontenu de la SNPAB en 2002, sa mise en œuvre, les principales difficultés rencontrées et les principaux enseignements tirés.

- Contenu : la SPANB 2002 comprend trois parties à savoir : l'aperçu général de la Biodiversité en RD Congo ; la stratégie nationale de la biodiversité et des actions prioritaires à mener à court, moyen et long terme, retenues dans l'ensemble du pays pour les cinq premières années de mise en œuvre .
- Processus de développement : suite à l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la RD Congo a à travers le Ministère de l'Environnement organisé plusieurs ateliers provinciaux réunissant toutes les parties prenantes pour de récolter les données afin de produire le projet de SPANB visant la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques sur son territoire national.
- La mise en œuvre de la SPANB 2002 a été timide.
- Les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la SPANB sont notamment : le manque des moyens financiers, guerres et insurrections successifs, paupérisation de la population, léthargie dans l'adoption de certaines lois pertinentes....
- Enseignements tirés: manque avéré d'intégration intersectorielle des questions relatives à la Biodiversité, manque de volonté politique, l'opérationnalisation des conseils consultatifs nationaux et provinciaux des forêts tels que prévus dans le code forestier avec comme conséquence manque de prise en compte de la gestion durable et décentralisée de la biodiversité.

2.4. Orientations pour la révision et la mise à jour des Stratégies et plans d'action de la biodiversité

Cet exposé a donné les orientations définies par la Conférence des Parties pour la révision et la mise à jour des SPANB. Il s'agit des orientations contenues dans la décision IX/8 qui sont notamment :

- Les SPANB sont des outils clés de mise en œuvre de la Convention. Ils doivent réaliser les trois objectifs de la Convention ;
- La SPANB devrait mettre en évidence et chercher à préserver la contribution de la diversité biologique et des services écosystémiques au bien-être humain ;
- La SPANB un instrument stratégique pour atteindre des résultats concrets, et non une étude ;
- Pour être efficace, le NBSAP doit être élaboré, adopté et il doit appartenir à toutes les parties prenantes concernées. Il importe aussi qu'un appui gouvernemental de haut niveau soit assuré;
- Le NBSAP doit inclure des mesures pour intégrer la biodiversité aux politiques et programmes sectoriels et intersectoriels.

Le mandat pour la révision et la mise à jour des SPANB vient de la décision X/2 qui demande à chaque Partie de :

- Élaborer des objectifs nationaux et régionaux, en utilisant le Plan stratégique et les objectifs d'Aichi comme un cadre souple, conformément aux priorités et aux capacités nationales ... en vue de contribuer aux efforts collectifs internationaux de réalisation des objectifs mondiaux, et faire rapport à ce sujet à la COP 11 (2012);
- Examiner et, selon qu'il convient, actualiser et réviser les NBSAP, conformément au Plan stratégique et aux orientations adoptées dans la décision IX/9, et les adopter en tant qu'instrument de politique générale, et faire rapport à ce sujet à la COP 11 ou 12 (2012 ou 2014);
- Utiliser les NBSAP comme instruments efficaces pour intégrer les objectifs relatifs à la diversité biologique dans les politiques et stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté, ... dans les secteurs économiques et dans les processus liés à l'aménagement du territoire, par le biais des gouvernements et du secteur privé, à tous les niveaux;
- Surveiller et examiner l'application des NBSAP ... Et faire rapport à la COP par le biais des cinquièmes et sixièmes rapports nationaux.

2.5. Plan stratégique de la biodiversité 2011-2020 et des objectifs d'Aichi

Le Dr TRINTO a épinglé le fait que l'objectif de 2010 n'a pas été atteint et qu'aucun des vingt-et-un objectifs secondaires qui accompagnaient le but général de parvenir à une réduction importante du rythme d'appauvrissement de la diversité biologique jusqu'en 2010 ne peut être considéré comme ayant été effectivement atteint à l'échelle mondiale, bien que certains objectifs aient été partiellement ou localement atteints.

Au niveau international, des ressources financières ont été mobilisées mais pas à un niveau suffisant pour mettre en œuvre les SNPAB pour les pays en développement. Toutefois quelques progrès ont été accomplis dans le cadre de l'élaboration des mécanismes de recherche, de suivi et d'évaluation scientifiques de la diversité biologique.

C'est ainsi que lors de la dernière Conférence des Parties (COP 10) tenue en octobre 2010 à Nagoya/Japon, la communauté internationale a décidé de se fixer 20 objectifs-cibles dits d'Aichi à atteindre d'ici 2020 dans une vision 2050.

Ces objectifs ont pour mission : Prendre des mesures efficaces et urgentes en vue de mettre un terme à l'appauvrissement de la diversité biologique, afin de s'assurer que, d'ici à 2020, les écosystèmes soient résilients et continuent de fournir des services essentiels, préservant ainsi la diversité de la vie sur Terre, et contribuant au bien- être humain et à l'élimination de la pauvreté.

La présentation s'est ensuite appesantie sur chacun des 20 objectifs d'Aichi.

2.6. Projet de révision et de mise à jour de la SPANB (Étapes, Structure de gestion, Budgets, contenu de la SPANB - Établissement des objectifs nationaux)

Au cours de cet exposé, il a été présenté les principaux éléments du projet appuyé par le FEM et le PNUE et dont les objectifs sont :

- intégrer les engagements pris dans le cadre de la CDB dans les processus de la planification nationale
- assister la RDC à réviser et à mettre à jour sa SPANB et à développer le 5^{ième} Rapport national sur la mise en œuvre de la CDB

Les étapes qui seront suivies ont également été présentées. Il s'agit de :

- l'organisation : identifier les parties prenantes qui devraient être impliqués et de les rassembler
- l'évaluation des conditions actuelles : un état des lieux et une brève évaluation justifiant l'importance de la biodiversité pour le pays;

- l'élaboration de la stratégie, l'identification des priorités et des objectifs nationaux à atteindre à court, moyen et long terme;
- le développement du Plan d'Action c'est dire les moyens et les acteurs;
- la mise en œuvre : la réalisation du plan d'action convenu de la manière envisagée, dans le délai prévu;
- le suivi et l'évaluation : les mécanismes seront intégrés dans le plan d'action, et être mis en place au début de la mise en œuvre ;
- le rapportage : dont l'élaboration du 5^{ième} rapport national sur la biodiversité.

En plus, la structure de gestion, le budget et le contenu de la SPANB ont été donnés.

2.7. Processus REDD+, Bioprospection et SPANB

Au cours de cette présentation, il a été présenté les principes de base du processus de réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forets ainsi que les étapes de suivies depuis le début de sa mise en œuvre jusqu'à ce jour.

Il a été épinglé le fait que les informations recueillies dans le cadre de ce processus notamment celles relatives à l'étude sur les moteurs de la déforestation seront d'une grande importance et devront être capitalisées dans le cadre de le revision et de la mise à jour de la SPANB.

En ce qui concerne l'appui apporté par la Banque Mondiale au Ministère de l'Environnement dans le cadre des activités relatives à la bioprospection, il a été fait remarquer que les résultats de l'étude en cours sur les acquis en matière de bioprospection serviront à alimenter les données nécessaires pour la révision et la mise à jour de la SPANB en ce qui concerne en particulier les questions relatives à l'accès et au partage des avantages (APA).

2.8. Stratégie de conservation dans les aires protégées et SPANB

L'ICCN a présenté son projet de stratégie de conservation dans les aires protégées dont l'objectif est de contribuer à renforcer ses capacités à assurer la conservation in et ex situ et la gestion durable de la biodiversité dans le réseau d'aires protégées de la RD Congo.

Ladite stratégie comporte 9 programmes à savoir :

- Planification, suivi et évaluation;
- Développement et promotion de la recherche scientifique;
- Extension du réseau d'aires protégées;
- Financement des aires protégées;
- Gestion et intégrité des aires protégées;
- Gouvernance, participation, accès et partage des avantages;

- Environnement politique, institutionnel et socio-economique;
- Relance et promotion du tourisme;
- Communication, éducation et sensibilisation.

A cet effet, il a été proposé que les informations contenues dans cette stratégie seront mises à profit lorsque seront abordées dans la SPANB, les questions relatives aux aires protégées. En outre, il a été rappelé, pour besoin de cohérence, la nécessité d'articuler la Stratégie de conservation dans les aires protégées et d'autres stratégies existantes dont la Stratégie sur la viande de brousse et la Stratégie de conservation communautaire à la SPANB.

III. Participation de la Société civile et appui des partenaires

En ce qui concerne la participation de la société civile, la question de savoir quelle était la meilleure façon pour eux de participer au processus a été posée aux délégués de la Société civile présents à l'atelier. Il y a eu quelques échanges sur ce point. Il a finalement été décidé que les acteurs de la société civile se concertent et présentent à la Direction de Développement Durable des propositions concrètes concernant leur participation. Il a dans un premier temps été retenu l'idée de mettre à profit les réseaux existants de la Société civile.

Quant à l'appui des partenaires au développement :

- L'UICN a déjà développé une note concept sur la révision et la mise à jour des SPANB qui sera mise à la disposition de la DDD;
- Wildlife Conservation Society (WCS) s'est déclarée disposée à apporter son appui au processus en terme d'expertise;
- Conservation International (CI) s'est dit prête à faire partie du Comité national sur la révision de la SPANB et à apporter son appui particulièrement dans la définition des objectifs nationaux;
- Gorilla International et Bonobo Conservation Initiative (BCI) mettront à la disposition de la DDD les données contenus dans les différents rapports qu'ils produisent.

De façon générale tous les partenaires ont exprimé leur souhait d'apporter un appui multiforme au processus et à contribuer à sa réussite.

En outre, il a été demandé à la DDD de préparer une rencontre élargie avec les partenaires pour examiner en détails l'appui qu'ils pourraient apporter au processus de révision et de mise à jour de la SPANB.

IV. Recommandations, observations et remarques

A l'issue des échanges et discussions, quelques recommandations, observations et remarques ont été faites. Les plus pertinentes sont reprises dans les lignes qui suivent :

- veiller à l'implication de toutes les parties prenantes à chaque étape du processus;
- les parties prenantes devront être pleinement informées sur la marche du processus;
- accorder une attention particulière à la communication et à la sensibilisation;
- il est important d'intégrer les milieux universitaires dans les question touchant la biodiversité;
- l'opérationnalisation aussi vite que possible des conseils consultatifs des forêts permettra l'intégration de la biodiversité dans la mesure où toutes les structures dont les activités ont un impact sur la biodiversité y seront représentées;
- renforcer la collaboration entre l'administration publique et les universités et institutions de recherche;
- rendre disponibles les données existantes sur la biodiversité et les résultats de recherche;
- une réflexion devra être menée pour voir quelle est la meilleure voie à emprunter pour renforcer la synergie entre le processus de révision et de mise à jour de la SPANB et les autres programmes en cours, les conventions et autres initiatives:
- veiller de façon particulière à la participation de la femme;
- impliquer les autorités territoriales;
- les réflexions à mener dans le cadre de ce processus devront partir de la base vers le sommet;
- prendre en compte les aspects sous régionaux (COMIFAC) et associer le CEFDHAC;
- veiller à ce que chaque membre du Comité chargé de la révision de la SPANB soit couvert par une lettre de sa hiérarchie;
- mener des démarches pour que le Trésor Public disponibilise la cote part du Gouvernement dans le financement du processus.

Fait à Kinshasa, le 23 juillet 2012

Le Rapporteur